



MÉCÉNAT MUSICAL
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



Information presse

Paris, le 7 novembre 2005

Mécénat Musical Société Générale soutient le concours « Avant-Scènes » organisé par le Conservatoire de Paris

Pour la **dixième année consécutive**, MMSG est heureuse de soutenir le Concours « Avant-Scènes » au Conservatoire de Paris. Depuis 1996, cette compétition, organisée par le Conservatoire de Paris, permet à tous les instrumentistes et chanteurs en cycle de perfectionnement de se préparer aux concours internationaux.

A la suite des épreuves éliminatoires qui se déroulent à huis clos, le public pourra entendre les 12 candidats restant les 8, 9 et 10 novembre 2005 à 17h et 20h au Conservatoire de Paris, 209 avenue Jean-Jaurès – 75019 Paris - Espace Maurice Fleuret.

Les lauréats donneront un concert le samedi 17 décembre 2005 à 20 heures à Radio France, 116 avenue du Président Kennedy – 75016 Paris – Salle Olivier Messiaen.

Le jury de ce concours est présidé par Serge Cyferstein, Responsable du département Pédagogie-Formation à l'enseignement au Conservatoire de Paris et est composé de :

Olivier Bellamy : Journaliste au Monde de la Musique
Olivier Mantei : Administrateur du Théâtre des Bouffes du Nord et co-directeur d'Instant Pluriel
Jean-Paul Combet : Alpha production
Gilles Demonet : IMG Artists

Le soutien de MMSG aux jeunes se concentre sur le passage fondamental entre formation et insertion professionnelle. En liaison avec des **partenaires fidèles, tel que le Conservatoire de Paris**, depuis 1988, ce soutien emprunte de multiples visages : attribution de bourses, aide à la préparation de concours internationaux grâce aux « Avant-Scènes », aide à la réalisation d'un CD, etc...

Plus de 300 bourses ont ainsi été attribuées à des étudiants en cycle de perfectionnement au Conservatoire de Paris depuis 1988 (de 150 € à 8.000 € par lauréat-boursier).

Contacts Mécénat Musical Société Générale :

Anne de ROUVILLE – Tél. 01 42 14 78 21
Ulrich MOHRLE – Tél. 01 42 13 07 18

A propos de Mécénat Musical Société Générale – MMSG

MMSG, association loi 1901, créée en 1987, a investi depuis sa création **22 M€**

MMSG développe une politique de soutien, en constante évolution, qui répond aux besoins actuels des acteurs de la musique classique et qui s'organise selon **quatre domaines d'intervention** :

- les jeunes,
- la musique de chambre,
- la création, la musique du XXe siècle et d'aujourd'hui,
- la promotion et la diffusion.

Le budget 2005 s'élève à **1,5 M€** et porte sur **plus de 30 actions de mécénat**.

www.socgen.com/mecenat-musical